



## Lettre d'information du Collectif Quel Pont pour Tilff ?

### Collectif *Quel pont pour Tilff ?*

Rue de la Charrette, 141

4130 Tilff

T 04.388.3919

[collectifqppt@algo.be](mailto:collectifqppt@algo.be)

[www.algo.be/pont-tilff/](http://www.algo.be/pont-tilff/)

Tilff, le 10 août 2015

Le compte bancaire du Collectif est revenu dans le vert léger, merci à tous ceux qui ont contribué à couvrir les frais d'impression et distribution du toute-boîte du 25 juin. Merci aussi à tous ceux qui nous ont envoyé une copie de leurs lettres de réclamation et en particulier à ceux qui ont accepté de la publier sur notre site ([voir cette cinquantaine de lettres](#)).

Avec ce projet de pont-passerelle à Tilff, la ministre fédérale de la mobilité, Jacqueline Galant, dispose d'une sérieuse opportunité de valoriser son nouveau et ambitieux plan stratégique pour la SNCB dans lequel elle propose une « augmentation de 20 % de l'efficacité des services de la SNCB tout en réduisant de 20 % ses moyens » ; elle prévoit ainsi un plan d'investissements 2015-2019 davantage en phase avec les contraintes budgétaires actuelles, notamment par la réalisation « d'une analyse critique des projets d'investissements afin d'éviter les gaspillages ». Car, de quoi est-il question à Tilff sinon d'un gaspillage ? Un pont qui coûterait 5 fois plus qu'un autre et plus encore, en tenant compte de la charge de l'emprunt, soit au final un surcoût de plus de 20 millions d'euros. Tout ça pour un projet qui ne répond pas aux deux problèmes invoqués pour le justifier, la congestion du trafic automobile à l'heure de pointe et la sécurité (cette dernière étant en réalité un faux problème).

À ceci s'ajoute encore la phase 2 du projet laquelle comporte la suppression des deux passages à niveau au pied de l'Université : ce chantier à peine moins excessif que celui du pont-passerelle comporte le creusement d'une nouvelle voirie à travers la colline de Colonster et la construction d'un pont supplémentaire, le tout pour un montant qui n'a pas vraiment été évalué mais qu'on devine démesuré par rapport aux enjeux, alors que des solutions de sécurisation bien moins coûteuses pourraient être mises en place.

L'avenir nous dira si le courage politique de la ministre sera à la hauteur de ses déclarations.

La bourgmestre devrait être satisfaite de la toute récente prise de position d'Ecolo Esneux-Tilff sur ce projet de pont ([lire ce communiqué du 22 juillet 2015](#)) : grâce à eux, elle obtient finalement le « consensus » dont elle avait fait état lors de la réunion publique d'information du 16 juin, du moins le consensus de l'élite politique de sa commune, car en ce qui concerne l'ensemble des citoyens, c'est une toute autre histoire... Ne cherchez pas dans cet insipide communiqué d'Ecolo une trace de ce qui devrait le distinguer de celui que ferait n'importe quel autre parti politique. Pas question d'écologie et encore moins d'écologie politique : alors que la 21ème conférence des Nations-Unies sur les changements climatiques à Paris (COP21) approche à grand pas, faut-il expliquer à des « écologistes » qu'un pont 5 fois plus cher qu'un autre, c'est forcément une dépense énergétique et une production de gaz à effet de serre en proportion ? En principe, écologie politique rime avec solidarité et société plus juste : ne cherchez pas non plus dans ce communiqué un soupçon d'état d'âme à propos des sommes qui pourraient être économisées et consacrées à des projets plus vertueux. Enfin, ce communiqué fait état de la « passerelle piétonne sous le pont » comme d'« une avancée qui améliore la mobilité douce » : serait-ce une tentative d'application de la méthode du bon docteur Coué ? Ou le reflet d'un mépris ordinaire de l'automobiliste pour le piéton et le cycliste ? Ceux-ci savent bien ce qui les attendraient : une traversée de l'Ourthe plus laborieuse et peu agréable du fait de l'allongement du parcours, des escaliers et rampes à gravir ainsi que d'une passerelle suspendue sous la circulation des véhicules à moteur et affligée d'un passage sous-voie.

En s'obstinant dans cette voie et compte-tenu de certains éléments contestables, les autorités s'exposent en outre à un recours au Conseil d'État, ce qui prolongerait encore une solution bloquée, au lieu d'enfin s'engager dans un projet raisonnable comme le demande nombre de citoyens depuis une douzaine d'années.

Pour le Collectif,  
Francis Leboutte